

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL TRAITEES PAR LA COMMUNE

Version septembre 2025

Les **données à caractère personnel** (c'est à dire les données qui vous concernent et qui peuvent vous être associées directement ou indirectement) que vous confiez à la Commune sont traitées avec le niveau de confidentialité et de sécurité requis. Conformément à la législation, elles sont traitées de manière **licite** et **loyale** au regard de la personne concernée. La Commune collecte et utilise ces données dans la plus grande **transparence**.

La Commune traite vos données à caractère personnel dans le respect de la législation applicable, notamment le **règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018** relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ("**Le Règlement Général sur la Protection des données**" - **RGPD** ou **GDPR**).

La présente Politique de confidentialité vous informe sur :

1. **La portée de cette Politique de confidentialité, le Responsable du Traitement et les sous-traitants, les fondements du traitement, le type de données traitées et les objectifs poursuivis**
 2. **La façon dont la Commune rassemble les données à caractère personnel sur son site internet et les traitements qui y sont relatifs, de même que les références à d'autres sites internet et médias sociaux**
 3. **Les mesures de sécurité prises pour la protection de vos données à caractère personnel**
 4. **Vos droits en matière de données à caractère personnel**
 5. **Les mises à jour de la Politique de confidentialité**
-

1. La portée de la présente Politique de confidentialité, le Responsable du Traitement et les sous-traitants, les fondements du traitement, le type de données traitées et les objectifs poursuivis

1.1. Portée de cette Politique de confidentialité

La présente Politique de confidentialité est applicable à l'**ensemble de vos relations** avec l'administration communale de Léglise.

1.2. Responsable de traitement et sous-traitants

Au sens de la législation, la Commune est responsable du traitement de vos données à caractère personnel. La Commune est susceptible de faire appel à des sous-traitants dans le respect strict de la législation.

Coordonnées du responsable de traitement :

Administration communale de Léglise. Rue du Chaudfour, 2. 6860 LEGLISE

1.3. Fondements du traitement

La commune ne traite vos données personnelles que dans la mesure où :

- Elle y est **contrainte** :
 - par une obligation légale ou réglementaire,
 - pour assumer une tâche d'intérêt général ou une mission d'intérêt public
 - pour assurer l'exécution d'un contrat ou en phase précontractuelle

ou

- Elle y est **autorisée** par votre consentement recueilli dans les conditions et formes fixées par la législation – dans ce cas, il vous est loisible à tout moment de retirer votre consentement.

1.4. Données à caractère personnel et Données sensibles

Les **données à caractère personnel** sont « toute information, de quelque nature qu'elle soit et indépendamment de son support, y compris le son et l'image, concernant une personne identifiée ou identifiable ».

Les catégories de données traitées par la Commune sont :

- données d'identification personnelles (par exemple : nom, prénom, numéro de carte d'identité, numéro de téléphone, mail...)
- données d'identification financières ;
- emploi actuel ;
- salaire ;
- curriculum académique ;
- qualifications professionnelles ;
- expériences professionnelles ;
- carrière ;

- activité de loisirs et intérêts ;
- détails personnels ;
- image ;
- permis ;
- détails personnels ;
- formations à la fonction ;
- évaluation ;
- activité professionnelle ;
- présence et discipline ;
- données de santé ;
- données de mineurs ;
- situation militaire ;
- mandats publics détenus ;
- distinctions ;
- mariage ou autre forme actuelle de cohabitation ;
- conviction religieuse ou philosophique ;
- registre national ;
- avis et commentaire ;
- données d'identification émises par les services publics autres que le numéro de registre national ;
- solvabilité ;
- caractéristiques du logement ;
- possessions ;
- détails sur les autres membres de la famille ou du ménage ;
- plainte, incident, accident ;
- données relatives à la vie sexuelle ou à l'orientation sexuelle ;
- historique marital ;
- données judiciaires concernant les suspicions ;
- données raciales ou ethniques ;
- descriptions physiques ;
- détails relatifs à la pension ;
- données biométriques ;
- dettes et dépenses ;
- données judiciaires concernant les condamnations et les peines ;
- fin de l'emploi ;
- études ;
- médecine du travail ;
- détails relatifs aux assurances ;
- voyages et déplacements ;
- données judiciaires concernant des mesures judiciaires ;
- recrutement ;
- statut d'immigration ;
- moyens financiers ;
- conventions et accords ;
- emprunt, hypothèque et crédit ;
- aide financière ;
- organisation du travail ;
- contacts sociaux ;
- utilisation des médias ;

- affiliations (autres que professionnelles, politiques ou syndicales) ;
- habitudes ;
- style de vie ;
- descriptions psychiques ;
- cadastre.

Eu égard aux missions qui lui sont attribuées, la Commune peut être amenée dans certains cas à traiter également des **données sensibles**.

Ces données dites sensibles sont, au sens du RGPD, des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, les données concernant la santé ou les données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle, les données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions. Également les données de communications électroniques, les données de localisation et de géolocalisation, les données relatives à la fiabilité ou au comportement (profilage) et les données relatives aux mineurs d'âge de moins de 13 ans.

1.5. Finalités du traitement des données

Pour assumer l'exercice des missions qui lui incombent ou qui lui sont confiées, la Commune est amenée à poursuivre une multitude de **finalités**.

Vos données personnelles ne sont traitées que dans la mesure **nécessaire et proportionnelle** à la poursuite de ces finalités.

La Commune est susceptible de traiter vos données aux fins suivantes :

- la gestion des missions du secrétariat (réponses aux demandes des citoyens, administration des candidats non retenus, gestion du foncier...);
- la gestion des communications des activités de la commune et des événements ;
- la gestion des missions du service comptabilité (attribution des sanctions administratives, gestion financière, application d'une facturation correcte...);
- la gestion du culte ;
- la gestion du service enseignement fondamental (administration des élèves, relations publiques...);
- la gestion des missions du service de l'accueil extra-scolaire (planification des activités, encadrement et sécurité des usagers, communication externe...);
- la gestion des missions du service état civil (rédaction d'acte de mariage, délivrance d'actes, diffuser les informations dans les bulletins...);
- la gestion des missions du service étrangers (administration des étrangers, prolongation de séjour, régularisation...);
- la gestion de l'IT (gestion du matériel informatique, gestion des accès, sécurisation des back-up...);
- la gestion des missions du service logement (gestion des permis de location, missions de police administrative, taxation des immeubles inoccupés...);
- la gestion des cimetières (mise à jour des listes des sépultures, surveillance des échéances de concessions, maintenance d'un cimetière entretenu...);
- la gestion des missions du service marchés publics (suivi d'exécution, réalisation d'offre, attribution...);
- la gestion des missions du service population (gestion des cartes d'identité, octroi des certificats de vie, mise à jour des changements d'adresse...);
- la gestion des missions du service recette (vérification de la comptabilité, vérification des créances en cas de faillite, paiement des taxes...);

- la gestion des missions du service redevance ;
- la gestion des missions du service SIPPT (gestion des rapports sur les analyses de risques...) ;
- la gestion des missions du service taxes (diffusion d'information vers les usagers, traitement des réclamations, traitements des demandes de réduction...) ;
- la gestion des missions du service urbanisme (aménagement du territoire, gestion des certificats d'urbanisme, gestion des permis d'urbanisme...) ;
- la gestion de la planification d'urgence ;
- la gestion des missions du service travaux (gestion de la voirie, gestion des demandes des riverains, réponse aux questions...) ;
- la gestion des missions de l'agent constatateur ;
- la gestion des missions de la bibliothèque (gestion des fournisseurs, gestion quotidienne...) ;
- la gestion des missions de l'office du tourisme (sensibilisation au patrimoine, tenue du répertoire de l'administration, mise à jour des listes sur les sites web...) ;
- la gestion des missions de la crèche (gestion de la fréquentation, gestion des facturations...) ;
- la gestion des missions du service personnel (administration du personnel et des intermédiaires, gestion des assurances accident du travail...) ;
- la gestion agricole ;
- la gestion des subsides ;
- la gestion de la régie communale autonome (gestion de la clientèle, administration des membres, gestion administrative...).

(liste indicative et représentative des traitements exécutés par le responsable de traitement, sans garantie d'exhaustivité)

1.6. Durées de conservation des données à caractère personnel

La Commune peut conserver vos données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les finalités du traitement de données poursuivies. La Commune est également tenue de respecter les durées et règles de conservation prescrites par les Archives générales du Royaume.

2. La façon dont la Commune rassemble les données à caractère personnel sur son site internet et les traitements qui y sont relatifs

2.1. Les références à d'autres sites internet et médias sociaux

2.1.1. Liens vers réseaux sociaux

Si le site internet de la Commune comprend des « liens réseaux sociaux » sous forme d'icônes, ceci permet alors à ses utilisateurs de partager ou de marquer des pages ou contenus du site. Il s'agit de modules de sites de médias sociaux tiers, qui sont aptes à enregistrer des informations sur vos activités sur Internet, y compris sur le site de la Commune lorsque vous utilisez ces liens. Nous vous invitons à vous renseigner sur les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité respectives de ces sites.

La commune conserve toutes vos données sur des serveurs situés à l'intérieur de l'Espace Economique Européen de sorte que leur protection est pleinement assurée. Celles-ci ne sont pas transférées à des tiers ou sur des serveurs situés en dehors de l'Espace Economique Européen.

Les données personnelles collectées le cas échéant via nos pages sur les réseaux sociaux sont en revanche susceptibles d'être transférées en dehors de l'Espace Economique Européen sur base des clauses contractuelles types (CCT) de la Commission européenne¹. Ces clauses types permettent de s'assurer que le transfert en dehors de l'Espace Economique Européen offre les garanties appropriées en matière de protection des données.

2.1.2. Liens vers des services internet externes

Ce site peut avoir recours à des services internet externes permettant l'affichage de contenus extérieurs au niveau de ses pages. Il peut s'agir par exemple d'images, de vidéos ou bien encore de modules nécessaires à l'administration de sondages. Comme dans le cas des liens de médias sociaux, il nous est impossible d'empêcher ces sites ou domaines externes de recueillir des informations sur l'utilisation de ces contenus intégrés. Vous êtes également invité à vous informer sur les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité respectives de ces sites tiers.

3. Les mesures de sécurité prises pour la protection de vos données à caractère personnel

La Commune s'engage, pour protéger les données à caractère personnel, à mettre en œuvre un maximum de mesures de protection afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

Tout en prenant des mesures de sécurité nécessaires afin de sécuriser vos données, la Commune ne peut malheureusement pas exclure qu'un incident puisse surgir lors du traitement de vos données au sein de ses services, au moment du transfert de données par courrier postal, e-mail ou communication sur internet.

Cependant, la Commune met en œuvre un maximum de mesures techniques et organisationnelles visant à la protection de vos données. Le personnel communal est sensibilisé et formé à la protection des données personnelles. Il peut faire appel au Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO) en cas de question ou besoin de support.

4. Vos droits en matière de données à caractère personnel

4.1. Vous avez le droit :

- de recevoir des informations sur le traitement de vos données à caractère personnel (vous avez le droit d'obtenir de la Commune qui traite vos données personnelles la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées).
- d'obtenir l'accès aux données à caractère personnel détenues à votre sujet (vous avez le droit d'obtenir l'accès aux dites données, ainsi qu'à d'autres informations supplémentaires, dont notamment, les finalités du traitement et les catégories de données personnelles concernées. Vous avez également le droit d'obtenir une copie des données qui font l'objet d'un traitement. Cette demande, conformément à l'article 12 du RGPD, est gratuite).
- de demander que soient corrigées les données à caractère personnel incorrectes, inexactes ou incomplètes.

¹ DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2021/914 DE LA COMMISSION du 4 juin 2021 relative aux clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers en vertu du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil

- de demander que les données à caractère personnel soient effacées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires ou si leur traitement est illicite (vous pouvez être informé, lorsque c'est possible, sur la durée de conservation envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, sur les critères utilisés pour déterminer cette durée).
- de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de prospection ou pour des raisons liées à votre situation particulière.
- de demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel dans des cas précis visés par la législation et détaillés par l'Autorité de Protection des Données.
- de recevoir vos données à caractère personnel dans un format lisible par machine et de les envoyer à un autre responsable du traitement ("portabilité des données").

4.2. La manière d'exercer vos droits :

Afin d'exercer vos droits, vous devez contacter la Commune qui est responsable du traitement. Vous devez adresser une demande écrite pour exercer vos droits et vous identifier au préalable.

Vous pouvez adresser votre demande au **Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO)** à l'adresse suivante :

- par e-mail : dpo@communeleglise.be

Si vous envoyez votre demande par e-mail, la Commune vous répondra par le même canal. Il conviendra cependant de vous identifier avec certitude au moyen de tous documents utiles (copie de carte d'identité ou documents de séjour, preuve de la titularité de l'adresse e-mail).

Conformément au RGPD, votre demande sera traitée **dans les trente jours**, à compter du moment où la Commune sera en possession de tous les éléments nécessaires au traitement de votre demande et à votre identité. Si la demande est complexe, la période pourra éventuellement être prolongée de deux mois et vous en serez préalablement informé.

Pour **plus d'informations** concernant la Politique de confidentialité de la Commune ou si vous avez des **plaintes** concernant la protection de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter dans un premier temps le DPO (délégué à la protection des données) via l'adresse e-mail ci-dessus.

Si vous avez des objections sur la manière dont vos données sont traitées par la Commune, vous avez le droit de vous adresser à **l'Autorité de Protection des Données après avoir contacté la Commune et le DPO au préalable**:

- www.autoriteprotectiondonnees.be/
- Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles
- Tel.: +32 (0)2 274 48 00
- Télécopie: +32 (0)2 274 48 35
- Courriel : contact@apd-gba.be

4.3. Vous êtes informé d'un incident ou d'une faille de données

Si vous constatez un incident ou une faille de données, la Commune étant responsable du traitement, nous vous demandons d'exprimer vos craintes quant à un incident ou une fuite de données à caractère personnel.

Vous pouvez à cette fin adresser un e-mail à dpo@communeleglise.be. Par exemple si vous avez reçu un e-mail qui ne vous était pas destiné, si vous pensez que des données ont été perdues ou modifiées ou en cas de faille de données. Il vous est ainsi demandé de communiquer le plus de détails utiles sur la situation pour permettre de traiter votre demande de la manière la plus efficace possible.

5. Les modifications à la Politique de confidentialité

La Commune se réserve le droit de mettre à jour et ainsi de modifier pour l'améliorer la présente Politique de confidentialité. Cette mise à jour peut être assurée à tout moment et pour toutes raisons utiles. Vous êtes informé sur la dernière date de mise à jour (figurant en première page de ce document). Les conditions adaptées entrent en vigueur dès la publication de leur modification sur le site internet de la commune.